



Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Personne travaillant au domicile d'un bénéficiaire
- Professionnels du secteur médico-social, de l'accompagnement ou toute personne exposée à des risques physiques dans son activité

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis pour suivre cette formation sauf si vous souhaitez passer la certification : le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle conduit ou a mené des négociations commerciales dans un contexte professionnel ou extra-professionnel dans les cinq dernières années.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

OBJECTIFS

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

DURÉE

- 3 jours, 21 heures

TARIFS

- **Tarif inter** : 600 euros Net par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est proposée en présentiel.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Remise d'un support pédagogique en fin de formation

Cette formation est animée par un formateur expert certifié par l'INRS. Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le certificat AcP ASD est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, pour prolonger la validité du certificat de 24 mois, il est nécessaire de suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences AcP ASD Article L.4121-1 du Code du Travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.. A ce titre, il a un devoir d'information et de formation

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.ccivf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieu de formation

Site de Poitiers
CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

PROGRAMME & CONTENU

I. Introduction

- Présentation des objectifs
- Recueil des attentes des participants

II - Comprendre les risques liés à son métier

- Identifier les risques professionnels spécifiques à son environnement de travail
- Notions clés : danger, risque, accident, presqu'accident
- Introduction à l'analyse des situations de travail

III- Le corps humain au travail

- Bases d'anatomie et de biomécanique
- Impacts des gestes répétitifs, postures contraignantes, efforts inadaptes
- Introduction aux TMS (troubles musculo-squelettiques)

IV- Observer, analyser, prévenir

- Méthodologie d'observation d'une situation de travail
- Identification des facteurs de risques
- Analyse et pistes d'amélioration

V- Sécurité physique, économie d'effort et posture professionnelle

- Présentation des 6 principes fondamentaux de sécurité physique
- Mise en pratique à travers des cas concrets
- Communication professionnelle : informer, alerter, travailler en équipe
- Relation aidant-aidé : respect, écoute, bienveillance

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Le certificat AcP ASD sera délivré
- Le certificat AcP ASD est valable 24 mois.
- Évaluation de la satisfaction de la formation
- Attestation de formation



CAMPUS 120 Poitiers,
CCI de la Vienne & Campus 120
Z.I.République – 120 rue du Porteau
86000 – POITIERS



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration